

Saint Jean le Blanc

n°97 • avril 2026

& VOUS



UNE CONFIANCE
confirmée!

Restez connectés
à Saint-Jean-le-Blanc
p. 6

Votre nouvelle
équipe d'élus
p. 7

Sapeurs-pompiers
de Saint-Jean-le-Blanc
p.12

3 VIE MUNICIPALE

La nature vous dit merci ! Du 16 mars au 31 août, pas de taille des haies
Nids de frelons – prévention et intervention municipale
Nuisances sonores : Rappel des règles

4 RETOUR EN IMAGES

6 COMMUNICATION

Restez connectés à Saint-Jean-le-Blanc : Tous les moyens pour s'informer

6 URBANISME

Un guide pratique urbanisme pour mieux comprendre les démarches

7 VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE D'ÉLUS

8 MUNICIPALITÉ

Thierry Charpentier : les enjeux clés de son nouveau mandat

11 TRAVAUX

Tranquillité publique : La commune étend sa vidéoprotection
Curage et désamiantage : le chantier est lancé à Montission
Le nouveau centre de loisirs se dévoile

12 MISE À L'HONNEUR

Trois valeurs, une mission pour les sapeurs-pompiers de Saint-Jean-le-Blanc : Prévenir, secourir, protéger

13 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale, toujours plus proche des aînés

14 EXPRESSIONS POLITIQUES

Groupe majoritaire
Groupe minoritaire
Dates des prochains conseils

15 UN NOM, UNE HISTOIRE

Jeanne CHAMPILLOU

15 ÉTAT-CIVIL

Le Club de l'amitié a fêté les 70 ans de Jeannine et Marcel Templier

16 AGENDA

16 LES ALBIOJOHANNIENNES



Édito

Chères Albijohanniciennes, Chers Albijohanniciens,

Le 21 mars dernier, la nouvelle assemblée du Conseil municipal m'a renouvelé sa confiance en me confiant à nouveau les fonctions de maire pour cette nouvelle mandature.

Cela m'honore et m'engage surtout à donner le meilleur, avec mon équipe, afin de justifier la confiance que vous nous accordez et d'être pleinement à votre service pour le bien-être de Saint-Jean-le-Blanc.

Je reviens, au sein de ce bulletin, plus en détail sur les axes qui vont caractériser nos actions.

Au cours de votre lecture, vous trouverez également des informations sur différents thèmes qui jalonnent votre quotidien et qui donc nécessitent pleinement notre attention. L'urbanisme en est un. Vous verrez que nous avons créé un guide pratique pour simplifier la compréhension des règles locales. La sécurité en est un autre. Nous avons décidé l'extension du système de vidéoprotection pour renforcer la tranquillité publique. Notre action auprès de nos aînés est également mise en avant. Le Centre Communal d'Action Sociale développe et propose une série d'activités riches et variées. Concernant les travaux en cours et à venir, vous pourrez retrouver les informations sur la très attendue rénovation de la salle de Montission et la construction du nouveau centre de loisirs.

Et vous y trouverez, enfin, le planning des différents événements phares qui font l'identité de notre commune : Chevauchée de Jeanne d'Arc, les Albijohanniciennes, fêtes de la Saint-Jean, set au Château, nos concerts, nos spectacles, ... Bref, tout ce qui fait de Saint-Jean-le-Blanc un endroit où il fait bon vivre et que nous devons absolument préserver.

Bonne lecture à vous !

Thierry CHARPENTIER

Maire de Saint-Jean-le-Blanc

Saint-Jean-le-Blanc & VOUS est le bulletin municipal édité par la Ville de Saint-Jean-le-Blanc :
accueilmairie@saintjeanleblanc.com | 02 38 66 39 61

Directeur de publication : Thierry CHARPENTIER, Maire | Rédaction : Service communication

Mise en page : Christelle MICHAUX - Centr'Imprim | Impression : Centr'Imprim

Crédits photos : droits réservés Ville de Saint-Jean-le-Blanc

Dépôt légal à parution. ISSN 2493-6162. 02 38 69 61 11



LA NATURE VOUS DIT MERCI ! DU 16 MARS AU 31 AOÛT, PAS DE TAILLE DES HAIES



Afin de préserver la faune sauvage présente, il est vivement conseillé d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres entre les mois de mars et d'août.

Cette période correspond à la nidification des oiseaux, qui installent leurs

nids dans les embranchements des arbres. Les haies jouent également un rôle essentiel pour la petite faune, en servant à la fois de refuge et de source de nourriture pour de nombreux mammifères, comme le Hérisson d'Europe, qui peut y établir son abri au pied des haies.

Autant de raisons qui font de la haie un élément naturel précieux, à protéger et à préserver.

NIDS DE FRELONS PRÉVENTION ET INTERVENTION MUNICIPALE



Les nids de frelons peuvent présenter un risque s'ils ne sont pas traités. La Ville de Saint-Jean-le-Blanc rappelle que leur destruction sur la voie publique est prise en charge par les services municipaux. Les interventions sont réalisées par des professionnels qualifiés, garan-

tissant la sécurité des riverains et l'efficacité du traitement. Le produit utilisé, d'origine naturelle, agit directement au cœur du nid afin d'éliminer les frelons et de rendre le nid totalement inactif, sans dispersion inutile dans l'environnement.

Après l'intervention, même si le nid reste visible, il ne présente plus aucun danger. Une signalisation est apposée sur l'arbre concerné pour informer le public que le nid a été traité. Soucieuse de la protection de l'environnement, la Ville précise que ce traitement devient totalement inoffensif pour la faune et la flore environnantes, y compris les insectes non ciblés, dans un délai de 24 à 48 heures.

Sur une propriété privée, la responsabilité de la destruction des nids incombe au propriétaire. Pour accompagner les habitants dans ces situations, **la mairie propose une participation financière de 80 € par intervention**. Pour en bénéficier, il suffit d'envoyer la facture ainsi que votre RIB à l'adresse suivante : finances@saintjeanleblanc.com.

La Ville rappelle qu'il est strictement interdit de tenter de détruire soi-même un nid de frelons, qui peut s'avérer très dangereux. Faire appel à un professionnel qualifié est essentiel pour éviter tout accident.

Grâce à la vigilance de chacun et à l'action coordonnée des services municipaux, il est possible de limiter les risques et de garantir la sécurité dans nos rues et quartiers. La Ville remercie les habitants pour leur coopération et leur prudence.

NUISANCES SONORES : RAPPEL DES RÈGLES

Les bruits gênants par leur intensité sont interdits sur la voie publique et dans les lieux accessibles au public. Chacun est tenu, de jour comme de nuit, d'adopter un comportement respectueux afin de préserver la tranquillité du voisinage.



ACTIVITÉS PRIVÉES

Les occupants de logements doivent éviter toute nuisance liée à leurs activités, appareils, travaux ou comportements.

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, etc.) sont autorisés uniquement :

- En semaine : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Les propriétaires d'animaux, notamment de chiens, doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les nuisances sonores répétées.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Les activités professionnelles ne doivent pas générer de gêne pour le voisinage. Les équipements doivent être conformes aux normes en vigueur.

TRAVAUX ET CHANTIERS

Les travaux bruyants sur la voie publique ou à proximité des habitations sont interdits entre 20h et 7h, ainsi que toute la journée les dimanches et jours fériés, sauf urgence. Des dérogations exceptionnelles peuvent être accordées sur demande préalable auprès de la mairie.





SOIRÉE ÉLECTORALE
15 MARS 2026

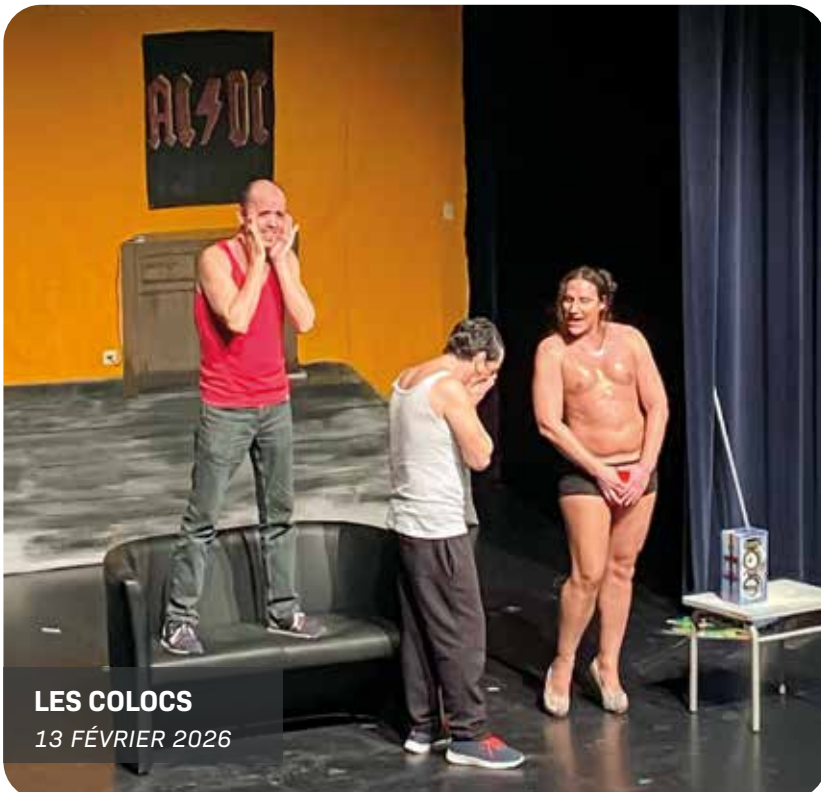


SORTEZ-MOI DE LÀ !
23 JANVIER 2026

RETOUR EN



GALETTE DES ROIS DU CCAS
21 JANVIER 2026



LES COLOCS
13 FÉVRIER 2026



LA CHASSE AUX OEUFS
4 AVRIL 2026



DEVISE FRANÇAISE SUR L'ÉCOLE CHARLES JEUNE



DEVISE FRANÇAISE SUR L'ÉCOLE JEAN BONNET

R IMAGES



STAND-UP COMEDY
7 FÉVRIER 2026



EXPOSITION ARTISTIQUE 100% ARTISTES FEMMES
9 MARS 2026

RESTEZ CONNECTÉS À SAINT-JEAN-LE-BLANC : TOUS LES MOYENS POUR S'INFORMER !

LA COMMUNICATION ET VOUS ?

La Ville de Saint-Jean-le-Blanc vous invite à participer à un court sondage sur ses moyens de communication. Votre avis est précieux, participez à cette enquête en scannant le QR code ci-contre.

Des sondages papier sont également disponibles à l'accueil de la mairie.



Retrouvez ci-dessous les supports de communication de la Ville de Saint-Jean-le-Blanc :



URBANISME

UN GUIDE PRATIQUE URBANISME POUR MIEUX COMPRENDRE LES DÉMARCHES

Face à la complexité croissante des règles d'urbanisme, la mairie a souhaité se doter d'un guide pratique d'urbanisme. Cet outil a pour objectif de renforcer la lisibilité des règles, d'accompagner les habitants dans leurs démarches et d'assurer une cohérence dans le développement du territoire.

RENDRE LES RÈGLES PLUS LISIBLES

Le guide rend plus accessibles les principaux documents d'urbanisme (PLU, PPRi, cahier communal), précise les zones constructibles et les règles applicables (hauteur, emprise, alignement, contraintes patrimoniales et environnementales) et vise à limiter les erreurs et refus liés à une mauvaise compréhension de la réglementation.

ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES DES HABITANTS

Le guide présente de manière pédagogique les différentes autorisations d'urbanisme telles que les déclarations préalables (DP), les permis de construire (PC), les permis d'aménager (PA) ou

les permis de démolir (PD), les certificats d'urbanisme (CU), les délais d'instruction ainsi que les pièces à fournir. Il contribue ainsi à simplifier les démarches.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT COHÉRENT ET DURABLE

Enfin, ce guide s'inscrit dans une démarche de développement durable, en intégrant les orientations communales en matière de transition écologique, de gestion des eaux pluviales, d'espaces verts, ainsi que les objectifs de densification et de préservation du cadre de vie, conformément au Plan Local d'Urbanisme et au Plan de Prévention des Risques d'Inondation.

Retrouvez le guide sur le site de la Ville :

www.saintjeanleblanc.com



En savoir +

urbanisme@saintjeanleblanc.com

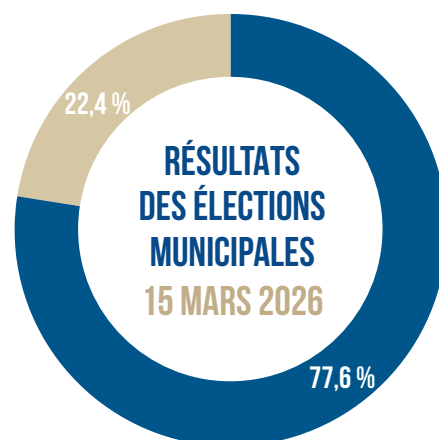
02 38 66 77 49

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE D'ÉLUS



Le 15 mars dernier, la liste conduite par Thierry Charpentier a été réélue avec 77,6 % des voix. Le conseil d'installation s'est tenu le 21 mars, au cours duquel les élus ont procédé à l'élection des sept adjoints :

- Olivier SILBERBERG, 1^{er} adjoint : *Travaux, voirie, environnement et ville durable*
- Delphine MIALANNE, 2^e adjointe : *Culture, événementiel et jumelage*
- Laurent ASSELOOS, 3^e adjoint : *Sports, jeunesse et vie associative*
- Evelyne BERTHON, 4^e adjointe : *Petite enfance, devoir de mémoire et accessibilité*
- Alexandre LANSON, 5^e adjoint : *Urbanisme, communication et développement numérique*
- Florence SALLÉ-TOURNE, 6^e adjointe : *Vie scolaire et accueils de loisirs*
- Stéphane ENGEL, 7^e adjoint : *Finances, activités économiques, emploi et prévention des risques*



THIERRY CHARPENTIER

Toujours Unis pour St Jean le Blanc
26 conseillers municipaux
3 conseillers métropolitains

VALENTIN BLELLY

Un autre avenir pour St Jean le Blanc
3 conseillers municipaux



- | | | | |
|--------------------------|----------------------|-----------------------|----------------------------|
| 1. SALLÉ-TOURNE Florence | 9. PESIC Ivana | 17. GRISON François | 25. VRAIN Eric |
| 2. SILBERBERG Olivier | 10. GUIBERT Martine | 18. ESCUDIER Manou | 26. BLELLY Valentin |
| 3. CHARPENTIER Thierry | 11. ENGEL Stéphane | 19. DAVID Delphine | 27. BERILLON Pierre-Michel |
| 4. MIALANNE Delphine | 12. EL GAZRI Hamid | 20. LAURENCEAU Luc | 28. KHIDER Sabryna |
| 5. BERTHON Evelyne | 13. KASSEL Marie | 21. LIMANDRI Angelina | 29. PORTHAUX François |
| 6. LANSON Alexandre | 14. MONPOU Aurore | 22. BOURGOGNE Nicolas | |
| 7. ASSELOOS Laurent | 15. LHOMME Dominique | 23. TAFANI Christophe | |
| 8. DUMONT Marie-Hélène | 16. NIETO Nicole | 24. ABADIE Christophe | |



THIERRY CHARPENTIER : LES ENJEUX CLÉS DE SON NOUVEAU MANDAT

« Nos priorités resteront centrées sur la qualité de vie des Albijohanniciens »



L'extension de notre maison de santé dans le parc des Crocettes sera étudiée afin d'accueillir 4 médecins supplémentaires



Quel est votre état d'esprit après cette réélection ? Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

Cette réélection est avant tout une marque de confiance forte des habitants, que je tiens à remercier sincèrement. Je l'aborde avec beaucoup d'humilité, de responsabilité et une énergie renouvelée. Cette majorité confortable au sein du Conseil municipal permet de travailler dans un esprit de sérénité et donc de consacrer toute notre énergie de travail uniquement dans l'intérêt de notre ville. Ce nouveau mandat s'inscrit dans la continuité du travail engagé, tout en intégrant de nouveaux enjeux pour accompagner l'évolution de notre commune.

Quelles seront les grandes lignes de votre action au cours des six prochaines années ? Quelles sont vos priorités ?

Nos priorités resteront centrées sur la qualité de vie des Albijohanniciens. Cela passe par la préservation de notre cadre de vie pour un développement maîtrisé de la commune. Le développement d'action concernant la transition écologique, qui va être un enjeu majeur dans les années à venir, va se poursuivre ; l'utilisation de la géothermie et la mise en place de récupérateurs d'eau sont des actions prévues dans ce domaine. Par ailleurs, nous poursuivrons nos investissements dans les équipements publics, en mettant l'accent sur les économies d'énergie avec l'isolation et la mise en place d'éclairage LED.

La sécurité de notre commune sera renforcée avec les missions de terrain de notre police municipale complétées par l'extension de notre parc de caméra de vidéoprotection.

Cinq grands projets de construction verront le jour dans notre commune. Dès octobre 2026, les travaux pour le nouveau terrain de tennis couvert débiteront, pour une mise à disposition au printemps 2027. La reconstruction de notre centre de loisirs, situé dans le parc du château, sera achevée et accessible aux enfants à partir du début de l'année 2027. Notre grande salle des fêtes de Montission sera entièrement rénovée, avec pour objectif d'y accueillir l'ouverture de la saison culturelle 2027-2028. L'extension de notre maison de santé dans le parc des Crocettes sera étudiée afin d'accueillir 4 médecins supplémentaires et ainsi renforcer l'offre de soins sur la commune. Enfin, la construction d'un ascenseur extérieur au château, permettant une accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, complétera ces investissements structurants.



Vous évoquez un mandat tourné vers le quotidien des Albijohanniciens. Comment comptez-vous vous impliquer dans les décisions et rester au plus près de leurs attentes ?

Je peux m'appuyer sur l'ensemble des membres du Conseil municipal et des agents municipaux pour être présent sur le terrain et rester au plus près des habitants. Nous veillerons à multiplier les échanges lors des réunions publiques et à entretenir un dialogue permanent avec les habitants pour répondre à leurs attentes. Les demandes de la vie courante, pour la santé, pour le scolaire, pour l'action sociale, pour nos aînés seront une priorité. Chaque adjoint, chaque conseiller délégué, chaque conseiller municipal sera présent pour entendre vos interrogations afin qu'une réponse vous soit apportée. Nous continuerons de soutenir activement les commerçants, les entreprises et notre tissu associatif, acteurs indispensables au dynamisme de notre commune.

Cette proximité est indispensable pour adapter nos actions aux besoins réels des habitants.



*Entretenir un dialogue
permanent avec les habitants
pour répondre
à leurs attentes*



Comment imaginez-vous Saint-Jean-le-Blanc à la fin de votre mandat ? Comment définiriez-vous la commune de demain ?

Je veux une commune encore plus attractive, qui conserve son échelle humaine et offre une qualité de vie pour chaque citoyen. Une ville capable d'accompagner efficacement la transition écologique, en trouvant le juste équilibre entre développement urbain, respect de l'environnement et vitalité locale. D'ici la fin du mandat, nous aurons soutenu nos associations, les commerces de proximité, modernisé nos équipements, renforcé la solidarité et, en lien avec la Métropole, développé les mobilités douces. Nous aurons enfin facilité l'accès aux soins pour un plus grand nombre de nos concitoyens. Notre objectif est clair : bâtir une commune qui simplifie le quotidien, préserve son cadre de vie et favorise le lien entre les habitants.

Vous êtes à nouveau vice-président de la Métropole en charge du Parc de Loire. Quels projets souhaitez-vous porter pour ce site ?

Le Parc de Loire est un atout exceptionnel pour notre ville de Saint-Jean-le-Blanc. Avec Orléans Métropole, je souhaite poursuivre sa valorisation en conciliant préservation de la biodiversité et des animations pour tous les métropolitains. La re-naturalisation du site industriel BECOM est l'un des projets majeurs pour cette nouvelle mandature. La transformation de cette friche industrielle en lieu de vie festif, culturel, sportif ou familial permettra la mise en valeur de l'une des plus belles vues sur notre fleuve, la Loire. Il ne faut pas oublier la dimension environnementale du parc de Loire, permettant de proposer des espaces d'observation et d'étude de la faune et de la flore, notamment dans le cadre scolaire. Ce parc naturel urbain a également un rôle social en permettant l'accès à tous pour des activités sportives et de détente sur les bords de la Loire.

C'est avec plaisir que je vais continuer à travailler en partenariat avec Orléans Métropole et notre commune voisine de Saint-Denis-en-Val pour faire connaître le Parc de Loire et accueillir de nouveaux visiteurs sur notre commune.

Retrouvez les animations du Parc de Loire sur le site de la Métropole.



3

CONSEILLERS MÉTROPOLITAINS

issus de la liste

« *Toujours Unis pour St Jean le Blanc* »

Thierry Charpentier
Olivier Silberberg
Evelyne Berthon



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : LA COMMUNE ÉTEND LA VIDÉOPROTECTION

Dans un souci constant d'amélioration du cadre de vie et de la sécurité, la mairie de Saint-Jean-le-Blanc a décidé de renforcer son dispositif actuel de vidéoprotection déjà réparti sur l'ensemble de la commune.

Ce dispositif vise à mieux protéger les personnes, les biens et les bâtiments publics ainsi que leurs abords, tout en répondant aux attentes des habitants en matière de prévention et de tranquillité publique. Il participe également au maintien de la salubrité publique et renforce la sécurité sur le réseau routier, ce qui permet une gestion plus efficace et dynamique du territoire communal. De plus, les images captées sont, sur réquisition d'un officier de police judiciaire, transmises aux enquêteurs, ce qui représente une aide précieuse dans le cadre d'une enquête.

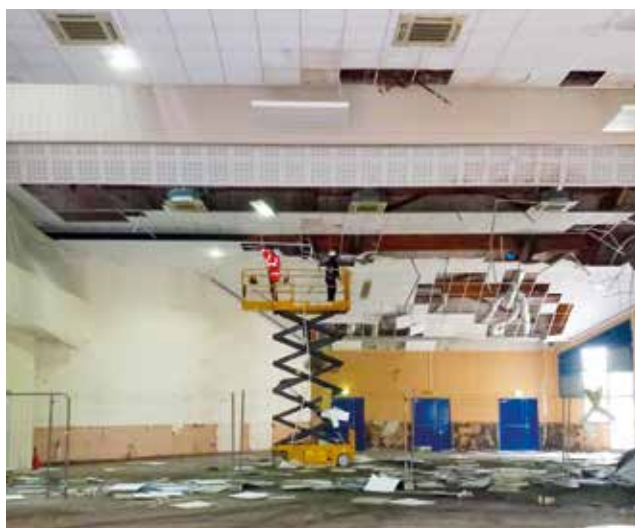
Les emplacements de ces 15 nouvelles caméras ont été soigneusement choisis pour couvrir les zones stratégiques et sensibles de la commune. Elles ont été installées aux entrées de la ville, autour des écoles et dans les secteurs à forte densité de population, ainsi qu'à proximité des bâtiments publics,



afin d'assurer à la fois une sécurité optimale et le respect de la vie privée.

L'installation de ces caméras de vidéoprotection a été effectuée conformément aux dispositions du Code de la sécurité intérieure.

CURAGE ET DÉSAMIANTAGE : LE CHANTIER EST LANCÉ À MONTISSION



À la suite de l'incendie ayant touché le bâtiment, des expertises approfondies, toujours en cours, sont menées afin d'évaluer précisément l'étendue des dommages. Dans ce cadre, les opérations de curage et de désamiantage ont récemment débuté. Cette étape est indispensable pour sécuriser le site et permettre la poursuite du chantier dans des conditions optimales.

Ces interventions sont en cours, avant l'engagement des phases suivantes des travaux. L'objectif est de permettre à la grande salle de l'Espace Montission de retrouver pleinement sa place dans la vie locale, avec sa remise en service.

LE NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SE DÉVOILE

Les travaux du centre de loisirs débuteront avant l'été. L'entreprise Madera a été retenue pour la construction des modules, avec une livraison sur site suivie des aménagements intérieurs.

Le bâtiment comprendra trois volumes au style « *cabane* », avec un bardage marron foncé et des couleurs chaudes. Il offrira :

- Trois salles d'activités, un étage pour les plus grands, un spacieux préau ainsi qu'une salle d'activités mutualisée
- Une tisanerie, un vestiaire et des espaces de rangement
- Des sanitaires et un ascenseur
- Une aire de jeux

Le centre pourra accueillir 140 enfants et prévoit une extension possible dans l'avenir. Il offrira un cadre moderne, sécurisé et convivial pour tous.





TROIS VALEURS, UNE MISSION POUR LES SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-JEAN-LE-BLANC : PRÉVENIR, SECOURIR, PROTÉGER



Stéphane Renaud, chef de centre de la caserne de Saint-Jean-le-Blanc, a accepté de répondre à quelques questions sur son rôle et le fonctionnement de la caserne. Il a lui-même rejoint les sapeurs-pompiers à l'âge de 16 ans et compte aujourd'hui 36 ans de service. Il dirige le centre depuis 12 ans.

La caserne, située allée des Peupliers, a été inaugurée en 2008. Aujourd'hui, elle compte 26 sapeurs-pompiers bénévoles, dont 2 femmes. Parmi eux, 9 ont plusieurs affectations (sur le site d'Orléans Centre, du Sud et du Nord). L'effectif se compose de 9 sous-officiers (6 adjudants et 3 sergents) et de 17 hommes du rang âgés de 16 à 65 ans. Tous sont volontaires, dont 3 venus des Sapeurs-Pompiers de Paris.

En 2025, les sapeurs-pompiers sont intervenus lors de 370 opérations : 79 % pour des secours à la personne, 9 % pour des accidents de la route, 6,5 % pour des incendies et 5 % pour des événements divers, tels que des nids de frelons, des inondations ou autres phénomènes climatiques. L'an passé, les sapeurs-pompiers sont intervenus en dehors de la zone de Saint-Jean-le-Blanc, sur plusieurs communes voisines, dont Sandillon, Orléans, Saint-Cyr-en-Val ou Sully-sur-Loire.

L'équipe des sapeurs-pompiers suit des formations indispensables à leur métier : 10 jours pour le secourisme et 20 jours pour les techniques incendie et diverses missions. Tous les ans,

ils participent à un recyclage couvrant le secourisme, les feux de forêt, les secours routiers, ainsi que la conduite de poids lourds et l'utilisation de la grande échelle pour pouvoir intervenir sur différentes interventions.

Pour mener à bien ses missions, la caserne dispose notamment :

- D'un FPTL (Fourgon Pompe Tonne Léger). Il peut contenir jusqu'à 200 litres d'eau et 600 mètres de tuyaux.
- D'un véhicule tout-usage pour les missions de secours à la personne et les interventions diverses.
- D'une voiture destinée aux déplacements en lien avec les formations.

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE DES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES DE SAINT-JEAN-LE-BLANC ?

Dès 16 ans, il est possible de s'engager en tant que sapeur-pompier volontaire, en parallèle de ses études ou de son activité professionnelle. Il suffit d'être disponible sur certaines périodes pour intervenir et porter secours en cas de besoin.

VOUS AVEZ ENTRE 11 ET 16 ANS ET UN INTÉRÊT POUR LES MÉTIERS DU SECOURS ?

Devenez Jeune Sapeur-Pompier (JSP) et initiez-vous aux missions de secours.

Contactez Stéphane Renaud :
stephane.renaud@sdis45.fr

ou rendez-vous sur le site du Sdis : www.sdis45.com



Vous souhaitez intégrer la RÉSERVE COMMUNALE et participer aux missions de secours lors de catastrophes, d'urgences ou d'événements de sécurité civile sur la commune ?

Contactez dès maintenant la mairie au 02 38 66 39 61

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, TOUJOURS PLUS PROCHE DES AÎNÉS

TOUS LES MARDIS
hors vacances scolaires

ATELIER DE SPORT ADAPTÉ



Un temps d'activité physique accessible à tous, avec des exercices adaptés pour rester en mouvement, renforcer l'équilibre et préserver sa vitalité.



De 10h30 à 11h30

GYMNASSE DE L'ARMANDIÈRE

SEPTEMBRE 2026

ATELIER NUMÉRIQUE



Atelier numérique sur 8 séances pour maîtriser l'informatique, naviguer en ligne et gagner en autonomie.

Inscriptions sur liste d'attente



LES JEUDIS
28/05, 04/06
ET 11/06

ACTUALISATION DU CODE



Trois ateliers qui permettent de revoir les règles, les nouveaux aménagements et les bons comportements à adopter.



À 14h30

ESPACE MONTISSON

LE MATIN

AIDE AUX COURSES

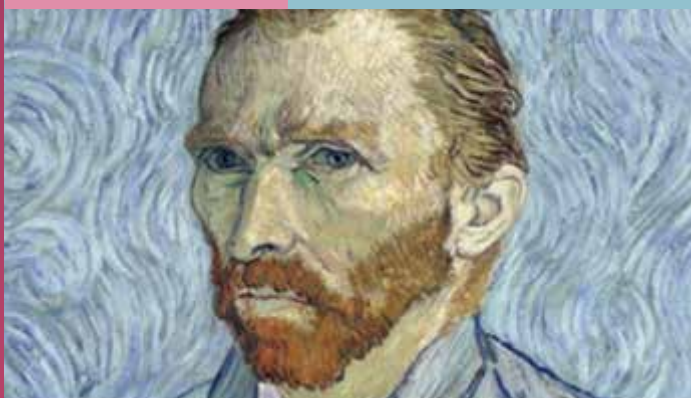


Accompagnés de bénévoles, les personnes concernées sont conduites de leur domicile à Intermarché pour faire leurs courses, puis raccompagnées.

RENDEZ-VOUS AU DOMICILE

LES JEUDIS
30/04, 21/05, 04/06
ET 11/06

ATELIER MÉMOIRE / STIMULATION PAR L'ART



De 14h à 15h30

SALLE JACKIE ZINSIUS

INSCRIPTION
AUPRÈS DU CCAS :
02 38 66 18 35
OU À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE



VOUS ÊTES EN SITUATION DE FRAGILITÉ, D'ISOLEMENT OU DE HANDICAP ?

N'attendez pas pour vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables du CCAS :

02 38 66 18 34 - ccas@saintjeanleblanc.com

GROUPE MAJORITAIRE

Chères Albijohanniennes, chers Albijohanniciens,

Le 15 mars, votre choix a été clair. Vous avez décidé de continuer à nous faire confiance pour gérer les affaires de notre commune.

Nous sommes fiers de ce résultat, il montre que le travail effectué par la majorité sortante a répondu aux attentes du plus grand nombre d'entre vous. Sérieux, rigueur, compétences, proximité et transparence sont les axes sur lesquels nous nous appuyons et qui se concrétisent au quotidien sur le terrain.

Nous nous engageons à poursuivre cette trajectoire lors de ce mandat.

Les six prochaines années, voire sept, compte tenu des échéances électorales prévues en 2032, seront actives pour l'avenir de notre commune. Cette longue période s'inscrit comme un temps essentiel pour poursuivre nos projets, en engager de nouveaux et répondre à vos attentes.

D'ores et déjà, les équipes sont en place : les adjoints ont été désignés, les conseillers délégués nommés, et les commissions constituées. Elles rassemblent l'ensemble des élus, mobilisés et engagés, afin de travailler collectivement au service de notre commune, dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Cela nous permet de poursuivre sans délai nos travaux de reconstruction de la grande salle de Montission ainsi que du centre de loisirs au château, et d'engager immédiatement la démarche de construction d'un nouveau terrain de tennis couvert au village sportif.

De nouveaux défis nous attendent, tant dans nos modes de vie que sur le plan environnemental, dans la gestion de l'énergie, mais aussi dans notre manière de penser nos déplacements et notre mobilité.

La nouvelle équipe avec laquelle je vais travailler pour notre commune est prête à relever ces défis et à apporter des idées nouvelles, concrètes et ambitieuses.

Mais rien de tout cela ne pourra se faire sans vous. C'est pourquoi je souhaite aujourd'hui continuer à mettre en place une mandature proche de vous, proche des administrés, proche des citoyens, une mandature à votre écoute et construite avec vous.

Bien à vous



**DATE DU PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL**

Vendredi 19 juin

20h00

salle du conseil
ou en live sur Facebook



En savoir +

Retrouvez l'ensemble
des expressions politiques
sur le site de la ville

GROUPE MINORITAIRE

Une minorité utile au service des habitants



À l'issue des élections municipales, nous adressons à Monsieur le Maire et à son équipe nos félicitations. Les Albijohanniciens ont exprimé un choix clair, que nous respectons pleinement. Nous saluons également le climat apaisé dans lequel s'est déroulé ce scrutin, en rupture avec les troubles politiques du passé.

Nous remercions sincèrement les 718 Albijohanniciens qui nous ont accordé leur confiance. Ce soutien nous engage. Il nous oblige à être présents, utiles et à la hauteur des attentes exprimées. Nous n'oublions pas non plus notre équipe et tous ceux qui ont contribué à proposer dans les urnes une alternative indispensable à la vitalité démocratique locale.

Le message des électeurs est double : Une volonté de stabilité dans un contexte national et international incertain ; Un fonctionnement renouvelé de l'opposition. Nous l'entendons.

Nous serons une minorité constructive, exigeante et indépendante. Concrètement, cela signifie proposer lorsque c'est nécessaire, améliorer lorsque c'est possible, et alerter lorsque c'est indispensable. Toujours avec le même objectif : défendre l'intérêt des habitants, sans esprit de polémique ni posture partisane.

Être utiles, c'est aussi être proches de vous. À l'écoute de vos préoccupations, attentifs à votre quotidien, et engagés pour faire remonter vos attentes dans les instances municipales.

Cette démarche s'accompagne d'une vigilance constante. Une fiscalité maîtrisée, sans hausse d'impôt ; Une tranquillité et une sécurité préservées pour nos concitoyens ; Une urbanisation raisonnée pour protéger notre cadre de vie.

Sur ces sujets essentiels, nous serons attentifs et exigeants.

Notre engagement est simple : travailler sérieusement, dire les choses avec clarté, et agir toujours dans l'intérêt de Saint-Jean-le-Blanc et de ses habitants.

Valentin BLELLY, Sabryna KHIDER
et Pierre-Michel BERILLON

BIENVENUE À

KAMPITSHI BAKASHIKA Heaven-Zerah	LE CALLONNEC Thérèse TALBOT Élina
ALVES Léandro	RALL Lucas
RAKOTOARISON Harry	SOUMAHORO Nabintou
FOUCAULT Ezaël	CHAPUIS AUGIER de MOUSSAC Louve

ILS SE SONT MARIÉS

BERTHOULOUX Marianne et BOUZOUINA Kévin
ELMASRI Nour et FINSTER Marjorie
SAMIR Shaida et PEREIRA Mathis

ILS NOUS ONT QUITTÉS

CHARPENTIER veuve BEAUGENDRE Colette	CHAMPEAU Hubert CORNU André
ASSELIN Roland	GRISLAIN veuve STOVEN Monique
COURAULT Maurice	AVICE veuve BERGERA Rolande
BESSE veuve MÉRY Solange	DÉCOURTYE épouse DESCAUSES Jany
MOREIRA Dominique	LOPEZ Suzanne
BERGE veuve ABIVEN Claudine	BRÉJAUD Carine
COURGENDÉ Roger	MULARD veuve SEGEAT Jeanne
LEMOINE Frédéric	MÂRIÉ Pierre CENCI Sophia
PIGNON épouse DHERBÉCOURT Marie-Claire	FRANCHET veuve BIRRE Liliane
BOUAZZAR Mohamed	MORIANCOURT veuve LANSON Christiane
COUTAN veuve FALLEAU Denise	SÉGUÉLA Gilbert
BIGEARD Yves	DAUBIN épouse PITOT Nicole
PÉCHARD Marie	FAUVET épouse MOREAU Annic
LÉTANG Eric	LAIZEAU épouse ROBERT Danielle
LINGUET Michel	PROUST veuve AUGER Jacqueline
NICOLLE Thierry	KETTERLÉ Maguy
STOVEN Philippe	VASSEUR Valentin
MARCERON veuve CASSAIGNEAU Emilienne	BEUGET veuve FILLOUX Anne
NION veuve FLAGEUL Christiane	

JEANNE CHAMPILLOU



« Faucheur » 1925
En fond, la ferme des Cassines



Jeanne Champillou naît le 4 avril 1897 à Saint-Jean-le-Blanc dans une maison qui existe toujours au numéro 164 de la route de Sandillon, en limite de la commune et de Saint Denis-en-Val.

« Une grande maison, au milieu d'un grand jardin fruitier, entre une ferme, la ferme des Chabert, où nous allions tous les jours chercher le lait au pis de la vache et une famille de maraichers, les Baubault... » écrira-t-elle dans son livre de souvenirs. De son enfance passée au cœur d'une campagne authentique, elle conservera à jamais un souvenir impérissable.

Elle était issue d'une famille d'origine plutôt modeste. Son père était vigneron et sa mère fille de charpentier.

Elle a suivi sa scolarité dans une école, proche de chez elle, dirigée par la communauté religieuse des Sœurs de Saint-Denis-en-Val.

Elle commence à pratiquer la gravure à partir de 1919 en s'inspirant de scènes de la vie quotidienne à la campagne : les marchés, les petits artisans au travail.

Pendant les années 1920 et 1930, Jeanne Champillou parcourt à bicyclette les campagnes orléanaises, réalisant des portraits de paysans et des scènes de moisson ou de vendange.

Sa première exposition a eu lieu en 1920 où elle montra aux Orléanais ses peintures, aquarelles et gravures. Elle exposera encore régulièrement à Orléans et gravera, au cours de sa vie, plus de 400 planches.

Au début de la seconde guerre mondiale, elle s'exilera en Sologne à Sennely mais elle regagnera sa maison lors de l'occupation allemande. En 1947, grâce aux profits de ses dernières expositions qui lui permirent d'acheter un four, elle se lancera dans la céramique, art qui va désormais occuper l'essentiel de son temps.

Après avoir dévoué sa vie à la création artistique, elle décède le 22 mai 1978 à Orléans à l'âge de 81 ans.

Aujourd'hui, une petite allée dénommée « Jeanne Champillou », située quasiment à côté de sa maison familiale nous rappelle son souvenir. La ferme des Chabert a elle aussi disparu pour laisser place durant quelques décennies à un site industriel de fabrication de tuiles en béton, la société Redland, avant de devenir un projet de quartier « zone Monier ». Le devoir de mémoire, c'est aussi cela et, dorénavant, vous connaissez le lien qui nous unit à cette artiste qui a grandi et tant aimé notre commune.

Laurent PITOT

Passionné par l'histoire des Hommes et du Patrimoine.
Membre de l'association « Union des Combattants et du Souvenir ».

LE CLUB DE L'AMITIÉ A FÊTÉ LES 70 ANS DE BONHEUR PARTAGÉ DE JEANNINE ET MARCEL TEMPLIER



La municipalité tient à féliciter sincèrement Jeannine et Marcel Templier à l'occasion de leurs 70 ans de mariage. Mariés le 28 janvier 1956 à Orléans, alors âgés de 21 et 23 ans.

Leur union a donné naissance à trois enfants, puis à six petits-enfants, et compte aujourd'hui sept arrière-petits-enfants. Jeannine était éducatrice scolaire, tandis que Marcel exerçait le métier de menuisier.

Résidents de Saint-Jean-le-Blanc depuis 1974, ils participent activement à la vie locale en étant membres du club de l'Amitié depuis plus de vingt ans.

Soixante-dix années partagées, témoins d'un magnifique chemin de vie fondé sur l'amour, la fidélité et une profonde complicité.

agenda



☉ CHEVAUCHÉE

DE JEANNE D'ARC

Vendredi 1^{er} mai - 17h
Place de l'Église

☉ BOURSE AUX PLANTES ET VIDE-JARDIN

Du comité des fêtes
Dimanche 3 mai de 10h à 18h
Parc du château
Inscriptions : 07 67 81 84 63

☉ COMMÉMORATION

8 mai 1945

Vendredi 8 mai - 11h00
Monument aux morts

☉ CINÉ-VACANCES

Monstres Academy

Mercredi 13 mai - 10h00
Espace Montission

☉ CONCERT DE JUMELAGE AVEC LES AMIS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET LES MUSICIENS DE BAD FRIEDRICHSHALL (VILLE JUELLE)

Samedi 16 mai - 18h00
Espace Montission

☉ LES ALBIOJOHANNIENNES

Du 20 au 24 mai
Retrouvez le programme sur l'affiche
ci-dessous et sur le site de la ville

☉ CONCERT

Autour de Brahms
Vendredi 22 mai - 20h30
Espace Montission

☉ LES CLOCHERS DE LA LIBERTÉ

Samedi 6 juin - 19h44
Place de l'Église

☉ DÉAMBULATION MUSICALE ET POÉTIQUE

Ma vie de bohème
Vendredi 12 juin - 20h30
Espace Montission

☉ THÉÂTRE MUSICAL

Destin d'eux trois
Samedi 13 juin - 20h30
Espace Montission

Retrouvez le programme des animations
de la bibliothèque sur le site :
www.bibliotheque-saintjeanleblanc.net

☉ EXPOSITION ARTISTIQUE MUNICIPALE

Du samedi 13 au 21 juin
Château de Saint-Jean-le-Blanc

☉ FÊTE DE LA SAINT JEAN

Vendredi 19 juin - Parc du château
18h30 - Concert des élèves de l'École
Municipale de Musique
20h30 - Concert des professeurs
de l'École Municipale de Musique
Samedi 20 juin
14h - Parade de voitures anciennes -
Parc du château
16h30 - Concert à cordes / concert Eveils /
concert de percussions - Parc du château
21h - Spectacle de feu sur la place
de l'Église
21h45 - Retraite aux flambeaux
22h45 - Feu d'artifice
23h - Bal sur la place de l'Église

☉ VIDE - GRENIER

Dimanche 21 juin de 8h à 18h
Parc du Château

☉ SET AU CHÂTEAU

Vendredi 26 juin de 19h à 01h
Parc du Château

LES ALBIOJOHANNIENNES

DU 20 AU 24 MAI

- OBSERVATION DU SOLEIL ET DES ÉTOILES
- CANOË & BIODIVERSITÉ
- RANDONNÉE NATURE
- JEU DE PISTE



RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE
DE LA VILLE

